

N/référence :PA/AG-2026

Vich, le 26 août 2026

Aux membres de l'AVSM

76^e Assemblée générale de l'AVSM – vendredi 2 octobre 2026 à La Tour-de-Peilz

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers Collègues,

Le Comité a le plaisir de vous convier à la 76^e Assemblée générale annuelle de notre Association, qui se tiendra

**vendredi 2 octobre 2026, à 9h00
à la salle des Remparts – Place des Anciens-Fossés 7 à La Tour-de-Peilz**

Le programme prévu pour cette journée est le suivant :

- | | |
|-------|---|
| 08h30 | Accueil – café-croissants |
| 09h00 | Allocutions de bienvenue |
| 09h15 | Ordre du jour statutaire |
| 09h45 | Message de M. le Conseiller d'Etat Frédéric Borloz, chef du Département de l'enseignement et de la formation |
| 10h00 | Pause |
| 10h30 | Informations de Me Jean-Luc Schwaar, directeur général à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes |
| 11h00 | Exposé de Mme Sarah Miéville, Directrice de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), sur le thème « Nouvelles allocations de garde des enfants : défis et opportunités pour les communes » |
| 11h30 | Apéritif offert par la Municipalité de La Tour-de-Peilz |
| 12h30 | Repas pris sur place |

Accès

Toutes les informations concernant les transports publics et les parkings sont à consulter sur un plan disponible sur la page Assemblée générale du site de l'association. Nous vous invitons à privilégier les transports publics dont les haltes CFF et VMCV se situent à 5 minutes à pied de la salle des Remparts, lieu de l'assemblée et du repas. Celles et ceux qui souhaitent venir en voiture utiliseront le parking des Remparts - public et payant - également à proximité immédiate.

Inscriptions

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne prévu à cet effet sur le site de l'association (<https://avsm.ch/assemblee-generale/>). Vous pourrez y consulter et télécharger également l'ensemble des documents relatifs à notre dernière assemblée générale, notamment le procès-verbal. Les comptes seront mis à disposition sitôt vérifiés. Un courriel vous sera adressé à ce sujet.

Prix de CHF 80.- (boissons comprises), à payer avec votre inscription d'ici au **lundi 21 septembre** pour pouvoir disposer de votre étiquette d'accès remise à l'arrivée des participants (indispensable), aux coordonnées bancaires suivantes, avec mention AG AVSM :

IBAN CH66 0076 7000 T528 9105 5
BCV Clearing 767
AVSM
c/o Anne Décaillet
Rue du Midi 9 - 1860 Aigle

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, chères et chers Collègues, nos cordiales salutations.

Association vaudoise
des secrétaires municipaux

La Présidente :



P. Audétat

Le Secrétaire :



N. Ray

Annexe : ordre du jour
